

*"Envisager
aujourd'hui
son chez soi
de demain"*

Entre recommandations et inégalités sociales

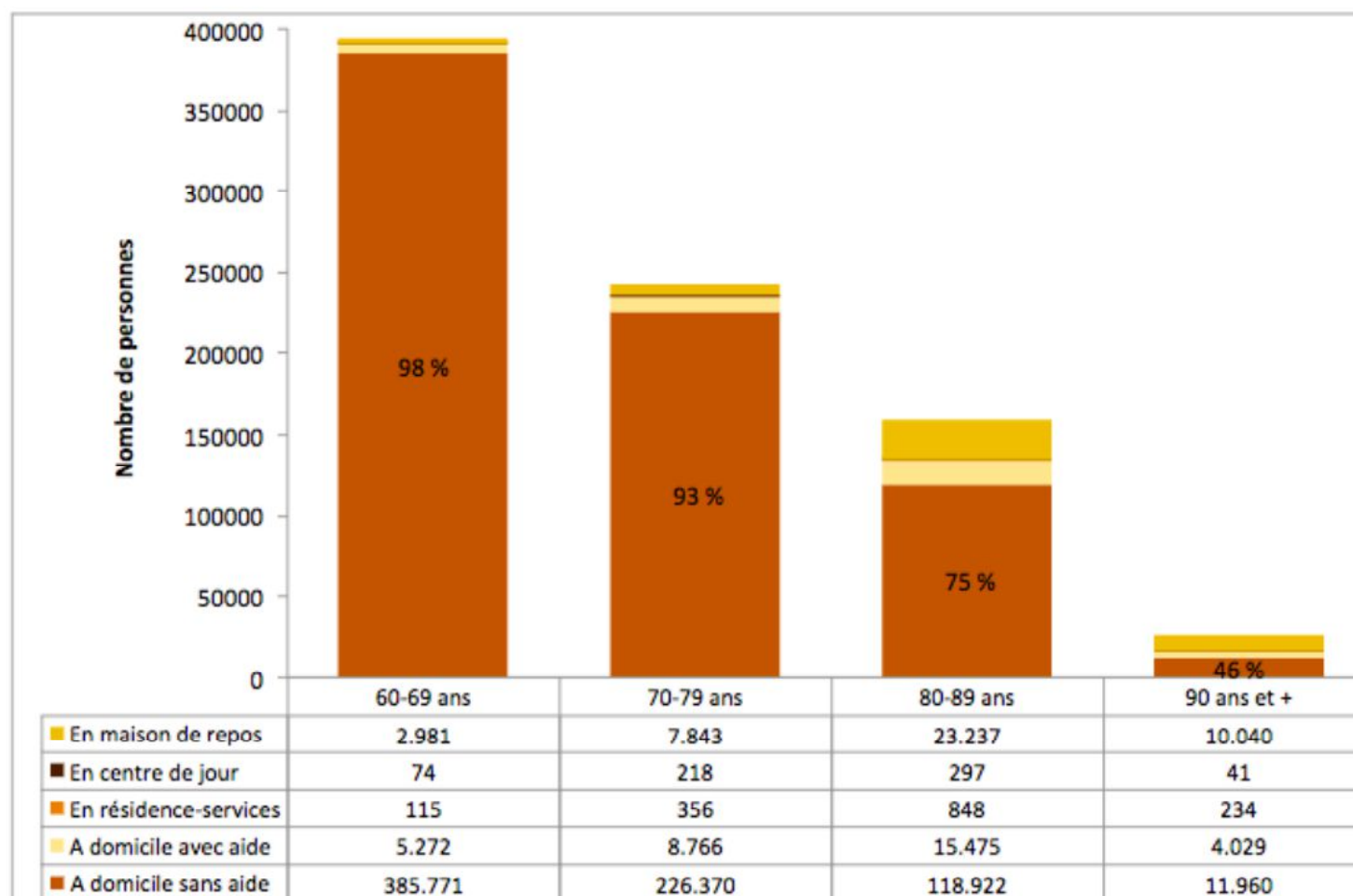
Préserver l'autonomie de chacun grâce au logement



04.366.21.86
L.Nisen@ulg.ac.be

Un constat

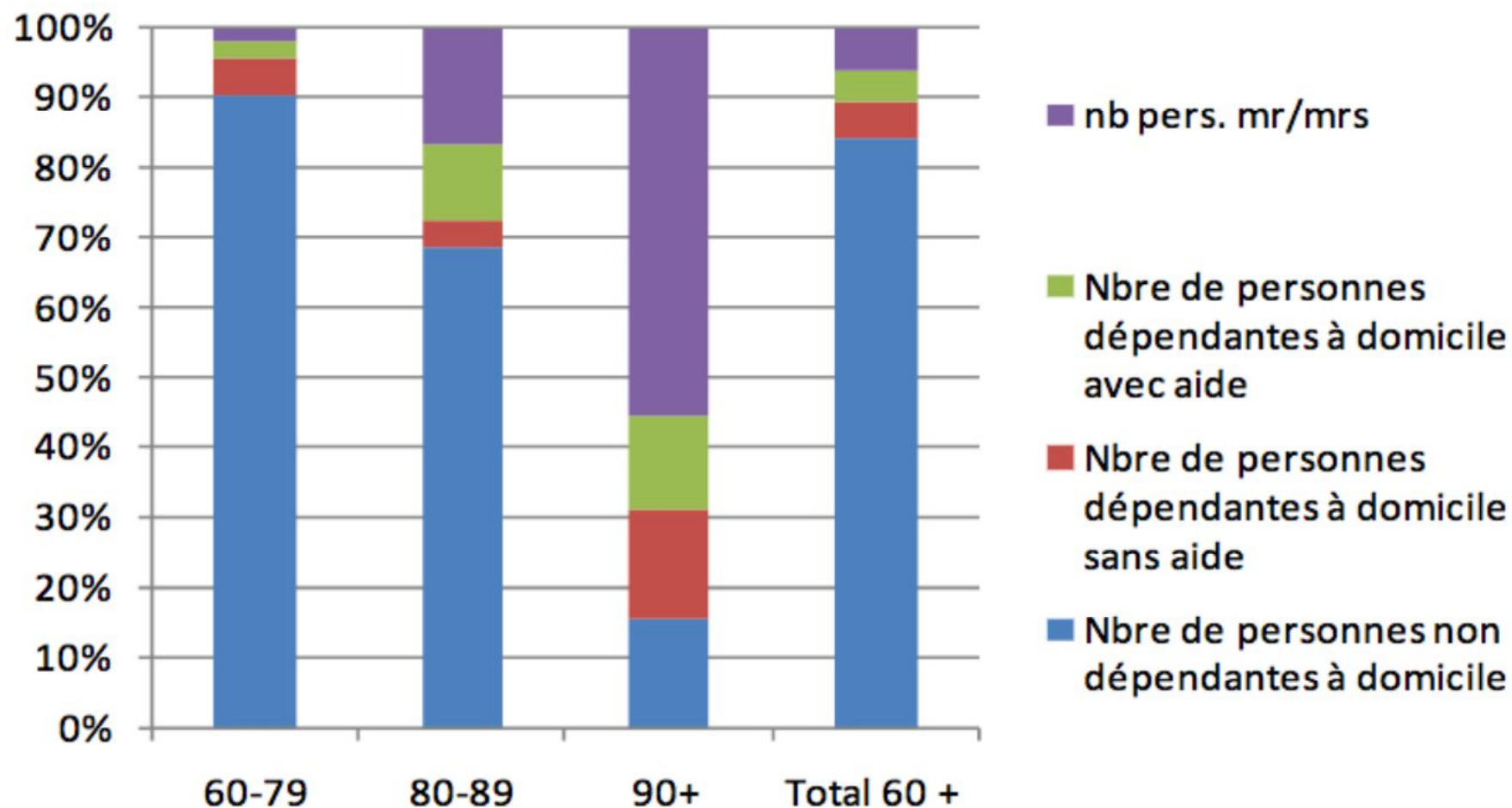
Figure 1. Répartition de la population âgée de 60 ans et + selon le type de résidence, Wallonie, 2012



Source : DGO 5, 2012

Un second constat

Proportion relative des personnes de 60 ans et plus selon leur statut et leur catégorie d'âge (2007)



Logements individuels

76% de propriétaires

Tableau 30: type de logement

Type de logement	Pourcentage
Maison unifamiliale à 4 façades	42,11
Maison unifamiliale à 3 façades	21,69
Maison mitoyenne	19,44

Appartement dans un immeuble de 10 logements ou plus	6,62
Appartement dans un immeuble de 4 à 9 logements	4,23
Appartement dans un immeuble de 2 à 3 logements	2,82
Ferme	1,27
Studio	0,42
Logement avec services pour personnes âgées	0
Autre	1,41

Déménagement?

- 85% estiment que leur logement est adapté à leurs capacités
- 17% l'ont adapté à leur état actuel
- 25% n'ont aucun service (d'une liste de 6) à proximité
- seulement 11% ont déménagé après l'âge de 70 ans

En cas de déménagement...

Tableau 31: raisons du déménagement

Raison	Pourcentage
Pour être près des vos enfants ou petits-enfants	14,06
Le logement ne vous convenait plus (trop grand)	48.44
Vous ne pouviez plus le payer	6,25
On vous a demandé de déménager	4,69
Vous n'avez pas eu le choix, on vous l'a imposé	10,94
À cause de l'insécurité	15,63

Deux grandes dynamiques

1. Des politiques favorisant le maintien à domicile



Des politiques successives
en faveur du soin à domicile et
maîtrisant le développement de
l'hébergement en maison de repos
depuis 1997

4 protocoles d'accord entre Etat fédéral et Régions
- moratoire sur le nombre de lits (jusque fin 2011)

Politique des aînés du Gvt Demotte 2 (2011-2014)
- axe 2 : maintien à domicile

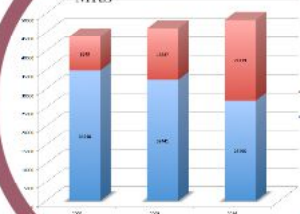
Réforme 6 de l'Etat
- création de l'assurance autonomie
(utilisable en MR ou à domicile)

Développement des soins et
services à domicile

Structures d'hébergement alternatives
(répit, centre de jour, résidences-
services...)

Accueil plus médicalisé en maison
de repos (requalification de 21.500
lits MR en lits MRS par exemple)

Répartition lits MR/
MRS



Des politiques successives
en faveur du soin à domicile et
maîtrisant le développement de
l'hébergement en maison de repos
depuis 1997

4 protocoles d'accord entre Etat fédéral et Régions
– *moratoire sur le nombre de lits (jusque fin 2011)*

Politique des aînés du Gvt Demotte 2 (2011-2014)
– *axe 2 : maintien à domicile*

Réforme 6 de l'Etat
– *création de l'assurance autonomie
(utilisable en MR ou à domicile)*

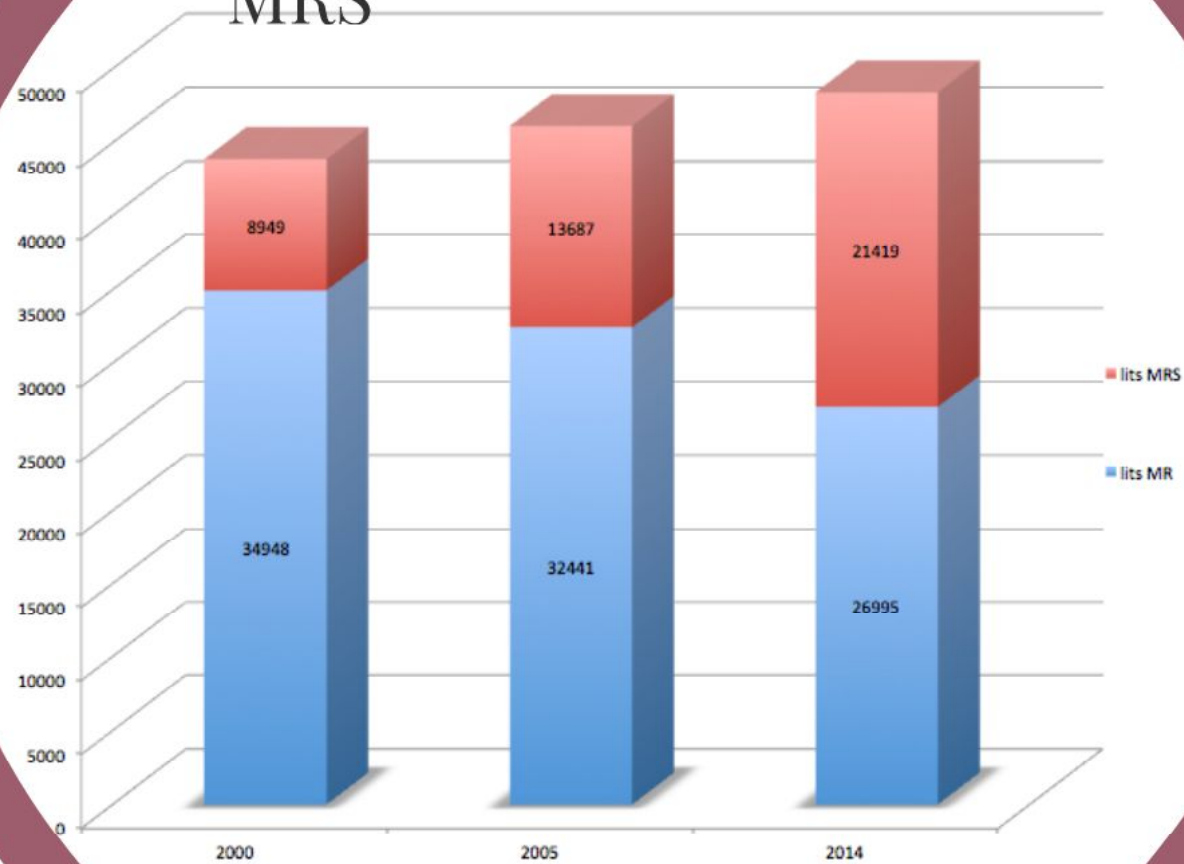


Développement des soins et
services à domicile

Structures d'hébergement alternatives
(répit, centre de jour, résidences-
services...)

Accueil plus médicalisé en maison
de repos (requalification de 21.500
lits MR en lits MRS par exemple)

Répartition lits MR/ MRS

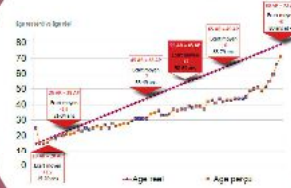


Mouroirs ou hospices :

Une tradition de mauvaise réputation



la vieillesse comme repoussoir

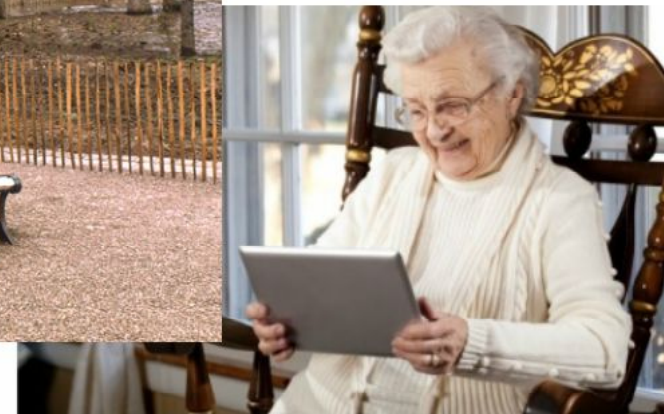


La préférence pour son chez soi

- par nostalgie, investissement affectif
- pour les réseaux de sociabilité créés



2. Des aînés souhaitant le maintien à domicile

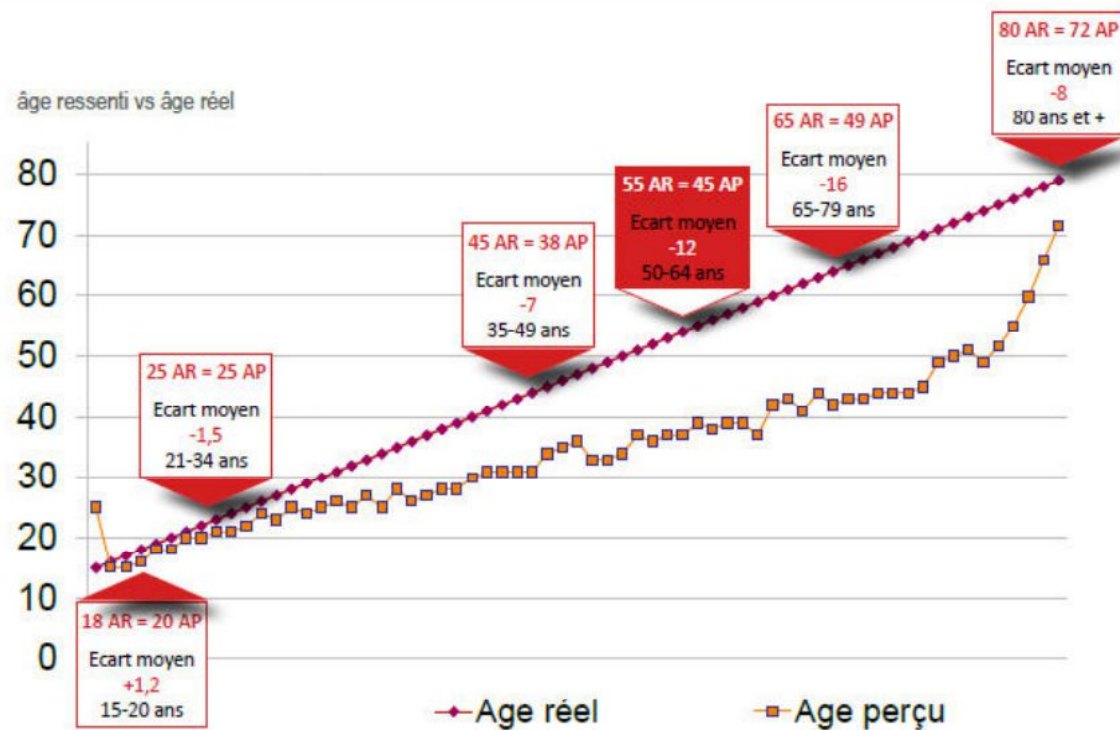


Mouroirs ou hospices :

Une tradition de mauvaise réputation



la vieillesse comme repoussoir



La préférence pour son chez soi

- par nostalgie, investissement affectif
- pour les réseaux de sociabilité créés



Conséquences...

Prolongation du maintien à domicile

Baisse de l'attractivité des MR

- âge moyen en maison de repos : **83 ans !**

(esp. de vie : 80 ans, en bonne santé: 65 ans)

- durée médiane du séjour : 33 mois en 2011



reconnaissance
du statut d'aidant proche

à qui l'on donne progressivement
sa légitimité institutionnelle
dans la constellation des aides



Une donnée, à la conjonction du politique et du sociétal

Favoriser le maintien à domicile

Quel est l'impact à long terme sur
la maison de repos comme lieu de vie... si elle redevient un lieu de fin de vie

Quel est l'impact à longue échéance sur
le logement s'il se transforme en une zone dévolu aux soins et aux aides



Adapter le logement

Au départ de problèmes techniques...

- déficits moteurs : largeur des portes, escaliers, salle de bain, barres d'appui, hauteurs des éléments, etc.
- déficits sensoriels: marchettes, dispositifs d'alarme...
- déficits cognitifs : cuisinière au gaz, etc.

Adapter le logement

Avec des conséquences relationnelles et émotionnelles...

- sur les souvenirs d'une vie passée

Et quand ce n'est pas possible ?

Des solutions institutionnelles

- des centres d'accueil de jour/soirée/nuit
- des centres de soins de jour
- des centres de court séjour
- des résidences services
- des MRPA et MRS

Des solutions familiales et associatives

- l'habitat kangourou
- l'habitat avec un étudiant
- l'habitat jumeau
- l'habitat groupé
- l'habitat groupé participatif (Abbeyfield)
- l'accueil familial des aînés
- la cohabitation familiale

Les premières répondent à des problèmes techniques et ou temporaires

manière adaptée des logements

Les secondes répondent en outre à des besoins relationnels et à la volonté de préserver un mode de vie plus autonome

présence de solidarité

Elles ne sont pas neutres socialement !

Pour quelques incertitudes...

• du capital social

• du capital culturel

• du capital économique

Les premières répondent à des problèmes techniques et/ou temporaires

mauvaise adaptation des logements

Les secondes répondent en outre à des besoins relationnels et à la volonté de préserver un mode de vie plus autonome

réseaux de sociabilité

Elles ne sont pas neutres socialement !

Parce qu'elles nécessitent...

- du capital social
- du capital culturel
- du capital économique

**=> Etude pour la FRB sur la planification des vieux jours
par les populations vulnérables**

- en situation de pauvreté
- avec un handicap
- d'origine étrangère

(méthodologie)

personnes d'origine étrangère

Pas dans les plans de rester en Belgique

- achat de maison dans le pays d'origine
- avenir à re-concevoir

Autres normes culturelles

- report sur les enfants, mais enfants entre deux cultures
- logement, aides, repas et soins

+ situation de pauvreté

double culture, double difficulté



Pas dans les plans de rester en Belgique

- achat de maison dans le pays d'origine
- avenir à re-concevoir



Autres normes culturelles

- report sur les enfants, mais enfants entre deux cultures
- logement, aides, repas et soins

+ situation de pauvreté



Risque d'être ballotté
par des aléas externes,
sans prise suffisante

Personnes en situation de pauvreté

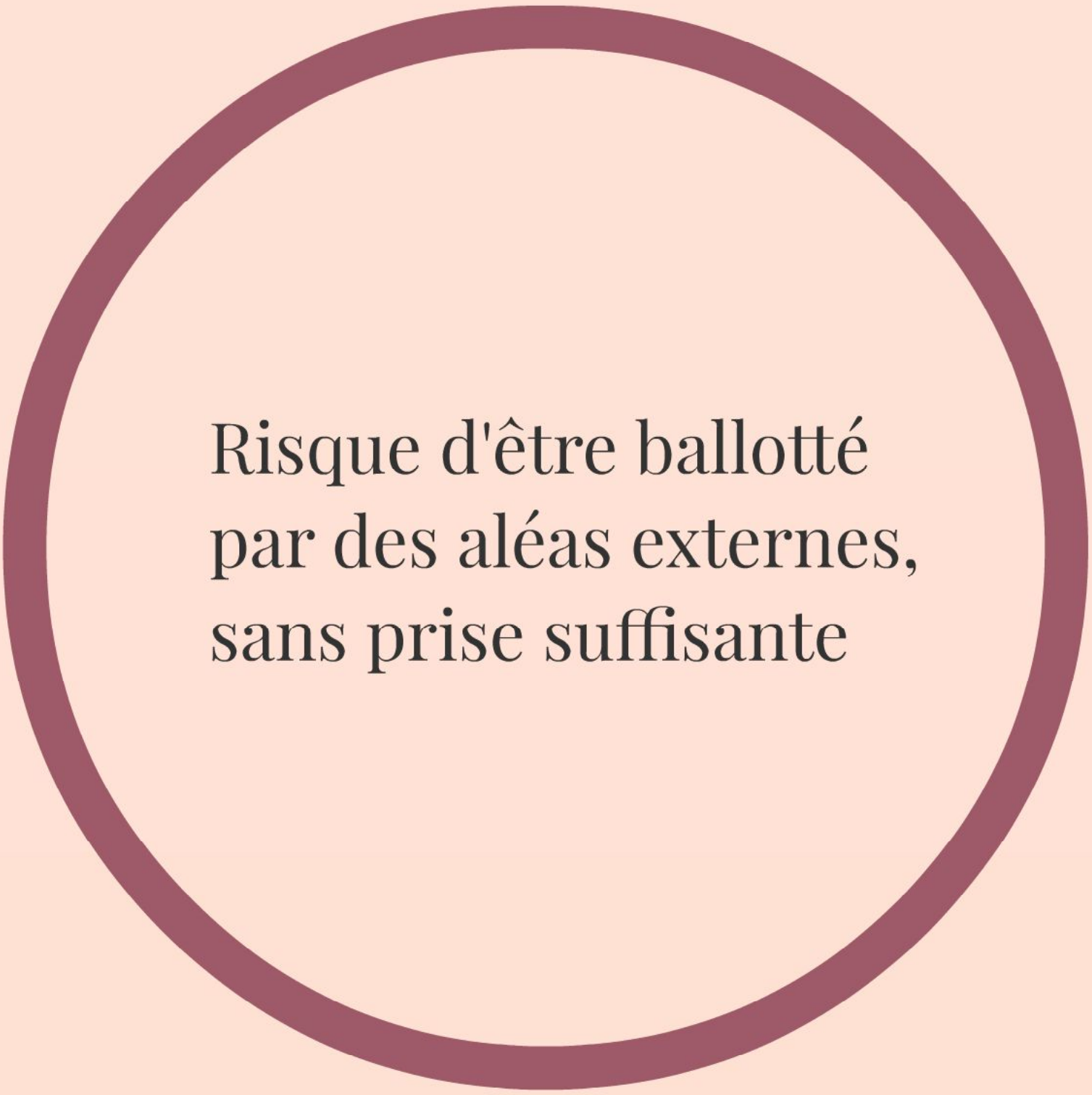
Difficulté à planifier (autres priorités)

Pas de propriété de son logement

Peu de maîtrise de ses choix

Insertion sociale faible

la construction sociale de la dépendance



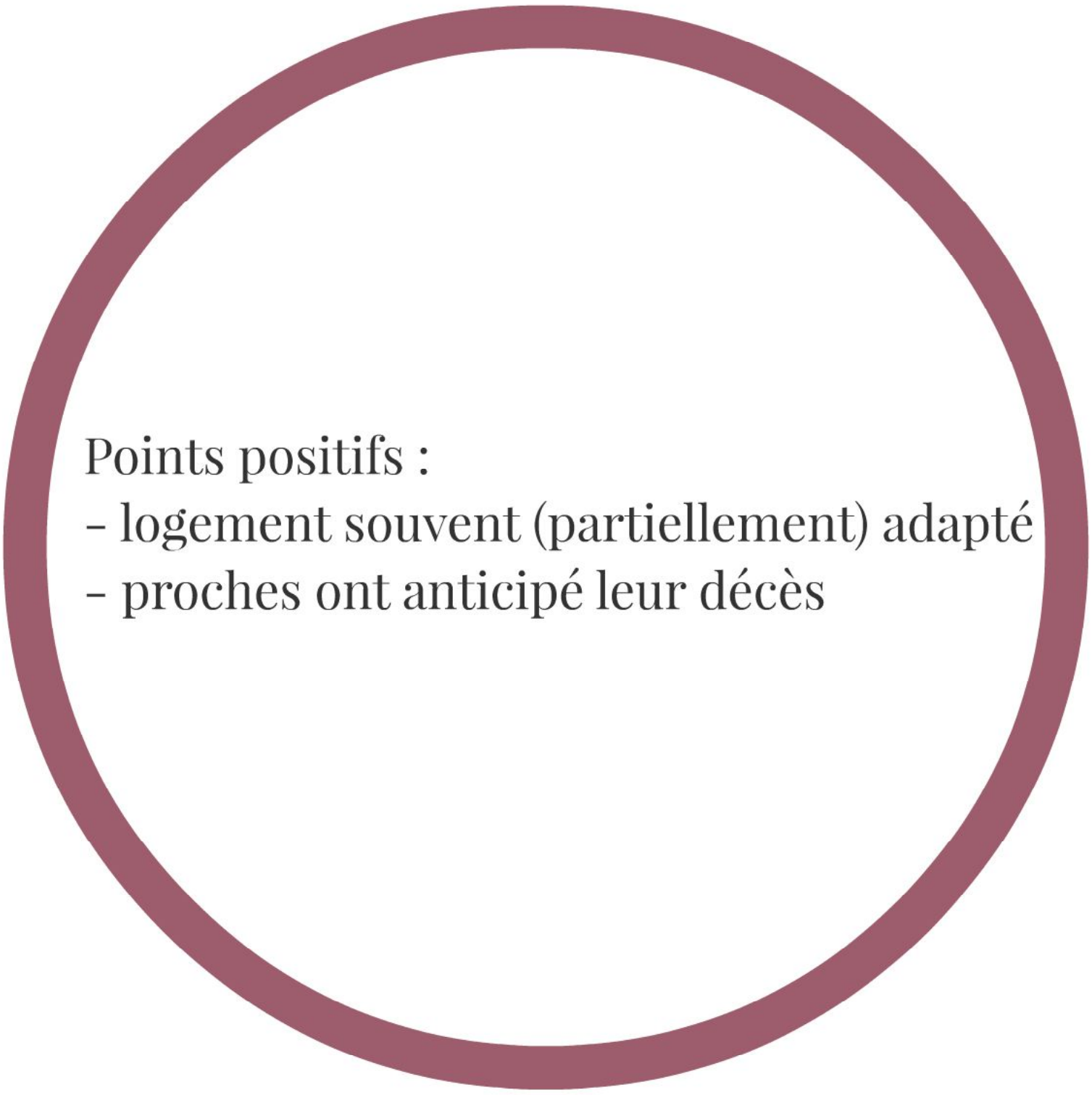
Risque d'être ballotté
par des aléas externes,
sans prise suffisante



Personnes avec un handicap

Problème se pose lorsque les parents meurent
Difficulté à vivre le changement





Points positifs :

- logement souvent (partiellement) adapté
- proches ont anticipé leur décès

Un système valoriel sous-jacent

La tyrannie de l'indépendance

Les ressources sont inégalement distribuées

Tout le monde n'est pas en mesure de se mobiliser

Accompagner, outiller

Un système valoriel sous-jacent

La normativité

Le respect des normes, valeurs, culture de l'individu...

Même s'il risque de se fourvoyer

Suggérer, amener à réfléchir

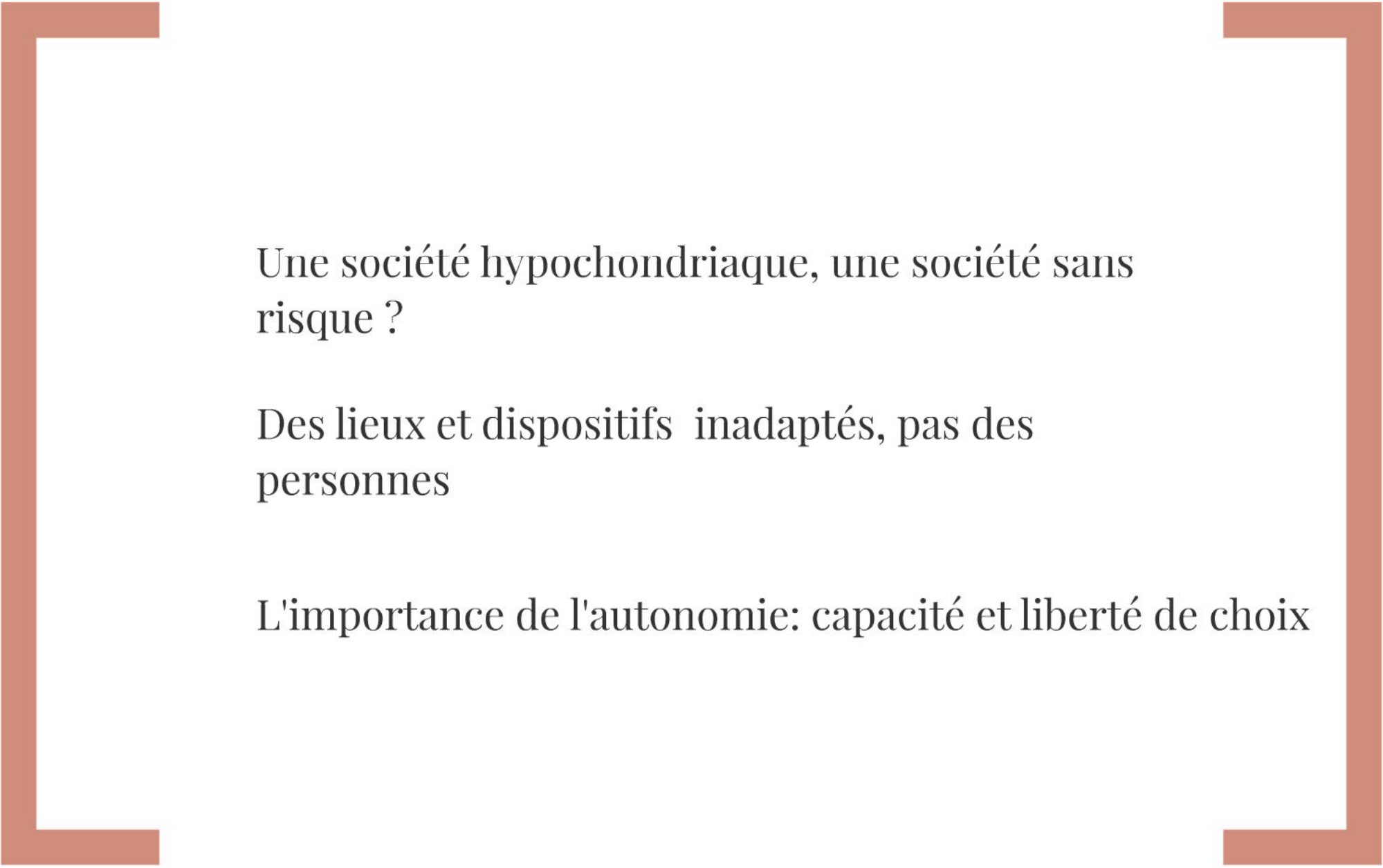
Un système valoriel sous-jacent

Un positivisme effréné

Cela ne solutionnera pas tout

Les individus ont droit de se tromper

Proposer sans imposer, reconnaître son impuissance



Une société hypochondriaque, une société sans
risque ?

Des lieux et dispositifs inadaptés, pas des
personnes

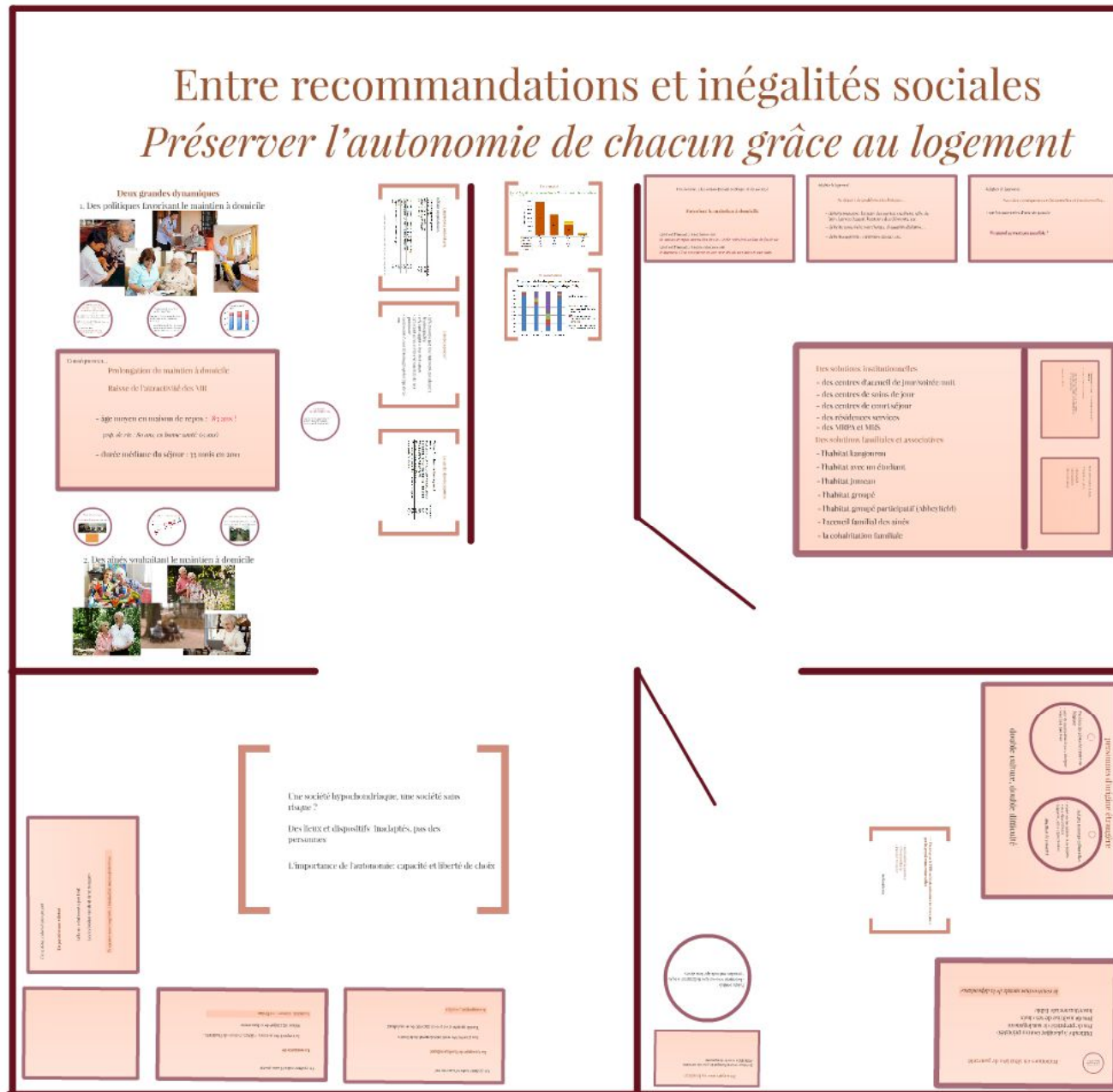
L'importance de l'autonomie: capacité et liberté de choix

Senoah,

*"Envisager
aujourd'hui
son chez soi
de demain"*

1-12-2016

Namur



Laurent Nisen

*Panel Démo. Familiale
CARE-Esprist
Université de Liège*

04.366.21.86

L.Nisen@ulg.ac.be